



ETUDE DE PRÉVALENCE DES GERMES DANS LES SYNDROMES D'IST ET RÉSISTANCE DE NEISSEIRIA GONORRHOEAE AUX ANTIBIOTIQUES

TERMES DE REFERENCE DE LA CONSULTATION

Activité n° 1310

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les infections sexuellement transmissibles (IST) constituent un problème de santé publique dans le monde en raison de leur mode de transmission qui ne connaît pas les frontières géographiques. Au Maroc, malgré des actions soutenues de lutte contre les IST, le système national de santé enregistre chaque année plus de 450 000 IST, notifiées par le secteur public seul. Conformément aux orientations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Maroc a adopté dès 1998 l'approche syndromique de prise en charge des IST, basée sur une approche intégrée se passant du laboratoire pour la décision thérapeutique et englobant un traitement médical dispensé au premier contact, accompagné de conseils et de prestations de prévention et de la notification du partenaire.

Pour être viable et afin d'assurer sa pertinence et son efficacité, l'approche syndromique de prise en charge des IST se doit d'être constamment accompagnée par une surveillance épidémiologique, visant à évaluer le contexte microbiologique de ces infections, notamment, la prévalence des germes en cause, mais aussi et surtout de tester la sensibilité des germes responsables aux antibiotiques, permettant ainsi de garantir l'efficacité des algorithmes de prise en charge et des protocoles thérapeutiques recommandés.

Au Maroc, la dernière étude de validation des algorithmes a été conduite en 2007, la dernière étude de résistance de Neisseria Gonorrhoeae (NG) aux antibiotiques (ATB) en 2009 et la dernière révision des algorithmes et des protocoles thérapeutiques remonte à 2012. Aujourd'hui en 2022, il est plus que temps d'actualiser les données épidémiologiques en matière d'IST et de conduire une révision de l'approche de prise en charge en vigueur. A noter qu'en 2021, le Programme national de lutte contre le sida (PNLS) a procédé à l'évaluation du système de notification des IST et la revue de la prise en charge des IST avec l'appui du Fonds mondial, dont les résultats serviront à élaborer une stratégie future IST à la lumière des résultats de cette étude.

Conscient de la nécessité de disposer de données plus actuelles sur les IST, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale a planifié, dans le cadre de son plan stratégique national de lutte contre le sida 2023, la conduite d'une étude globale de prévalence et de résistance de germes dans les syndromes d'IST et de réviser les orientations nationales dans le cadre de l'approche syndromique adoptée et ce, dans le but d'améliorer la prise en charge de ces infections et de réduire leur incidence dans la population.

II. OBJECTIFS

1. Objectifs de la consultation :

L'objectif de cette consultation est double :

- Actualiser les données sur la prévalence des germes dans les syndromes d'IST au Maroc et sur la résistance de NG aux ATB,
- Conduire une révision des algorithmes de prise en charge des IST et des protocoles thérapeutiques qui leur sont associés.

2. Objectifs spécifiques :

- a. Estimer la prévalence des germes chez les femmes présentant des pertes vaginales et/ou des douleurs de bas ventre ;
- b. Estimer la prévalence des germes chez les hommes présentant des écoulements urétraux, aigus ou subaigus ;
- c. Evaluer les signes physiques et les facteurs comportementaux associés aux IST chez les femmes et les hommes consultant pour IST ;
- d. Evaluer la résistance des souches de NG isolées aux ATB ;
- e. Evaluer, sur la base des résultats obtenus, la validité des algorithmes et l'efficacité des protocoles thérapeutiques jusque-là utilisés ;
- f. Proposer, le cas échéant, de nouveaux algorithmes de prise en charge des IST, répondant à la meilleure équation possible de sensibilité, spécificité, valeurs prédictives positive et négative ;
- g. Proposer, sur la base des résultats de l'étude et en tenant compte des normes et orientations de l'OMS, une révision des protocoles thérapeutiques pour chacun des syndromes considérés.

III. TACHES ET RESPONSABILITES DU (DES) CONSULTANT(S)

Le (la) consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le programme national de lutte contre le sida et le comité de suivi de la consultation, constitué du PNLS, DMT, UGFM, INH, Direction de la Population, OMS et ONUSIDA.

Spécifiquement, le(s) consultant(s) devra (ont):

1. Faire une synthèse documentaire (références internationales, rapports et documents nationaux) sur les orientations et les pratiques en matière de surveillance et de prise en charge des IST ;
2. Finaliser le protocole de l'étude nationale de prévalence des germes dans les syndromes d'IST et sensibilité de NG aux ATB (une première version de ce protocole aura été préalablement élaboré par le groupe de travail constitué par le PNLS et l'institut national d'Hygiène (INH)) ;
3. Appuyer le PNLS dans le suivi de la mise en œuvre de ladite étude ;
4. Conduire l'analyse des données, selon le plan d'analyse validé par le comité de suivi de l'étude, ainsi qu'une évaluation des algorithmes et des protocoles thérapeutiques de prise en charge des IST en vigueur au Maroc à la lumière des résultats de l'étude ;
5. Elaborer un rapport préliminaire global incluant les résultats de l'étude et de l'évaluation des algorithmes et des protocoles thérapeutiques ;
6. Animer un atelier de restitution des résultats de l'étude et de l'évaluation des algorithmes et des protocoles ;
7. Conduire une révision des algorithmes et des protocoles sur la base des recommandations internationales et des résultats de l'évaluation afin de les adapter au contexte épidémiologique et microbiologique des IST au Maroc ;
8. Animer un atelier de validation de la révision des algorithmes et des protocoles ;
9. Elaborer le rapport final incluant les résultats de l'étude de prévalence et de la révision des algorithmes et des protocoles, intégrant les recommandations des ateliers de restitution et de validation.

IV. LIVRABLES

1. Protocole de l'étude de prévalence de germes dans les syndromes d'IST et de sensibilité de NG aux ATB validé, incluant une partie expliquant la méthode d'évaluation des algorithmes et de révision des protocoles thérapeutiques ;
2. Rapport de l'étude en deux parties : une partie sur les résultats de l'étude de prévalence de germes et de résistance de NG aux ATB et une autre partie sur l'évaluation de la validité des algorithmes ;
3. Rapport de(s) l'atelier(s) de restitution des résultats de l'étude et de validation des algorithmes et des protocoles ;
4. Rapport sur la révision des algorithmes et des protocoles thérapeutiques validés.

V. PERIODE ET DUREE DE LA CONSULTATION ET DELAIS DES LIVRABLES

La durée de la consultation est de **35 jours** répartis sur une période allant du 15 Septembre 2022 au 30 Décembre 2022 comme suit :

Livrable	Nombre de jours
Note méthodologique incluant la revue de la littérature, le protocole de l'étude et celui de l'évaluation des algorithmes et des protocoles thérapeutiques	7
Appuyer le suivi de la réalisation de l'étude sur le terrain	5
Conduite l'analyse de l'étude de prévalence de germes et de résistance de NG sur le terrain	7
Rapport intermédiaire de l'étude	5
Conduite de l'évaluation des algorithmes et des protocoles, y compris la rédaction du rapport d'évaluation	5
Préparation, animation et compte rendu de l'atelier de restitution et de validation	3
Rapport final de l'étude	3
Total	35 jours

VI. PROFIL ATTENDU DU (DES) CONSULTANT (S)

- Master/Doctorat en santé publique, épidémiologie, statistiques, sociologie ou autre diplôme équivalent avec une expérience professionnelle minimale de 8 ans, en particulier dans les programmes de santé nationaux, la recherche ou la surveillance ;
- Très bonne connaissance de l'approche syndromique de prise en charge des IST et du contexte marocain de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles ;

- Très bonne connaissance de la gestion des bases de données et de l'analyse statistique en santé ;
- Très bonne capacité de rédaction et d'élaboration des rapports nationaux et internationaux, notamment ceux relatifs aux questions du VIH/sida ;
- Maîtrise de la langue française, lue, écrite et parlée ;
- Compétences dans la facilitation d'ateliers.

VII. PROCEDURES DE PAIEMENT

Etapas	Pourcentage du paiement
Note méthodologique et les deux protocoles	30%
Rapport intermédiaire de la consultation incluant les résultats de l'étude de prévalence et l'évaluation des algorithmes et des protocoles	30%
Rapport final de la consultation	40%

VIII. COORDINATION ET ENGAGEMENTS

- Le consultant mènera le travail en étroite collaboration avec le comité de suivi,
- Les résultats de la consultation sont une propriété du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale. Le consultant s'engage à ne publier aucune information relative à la consultation sans une autorisation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale,
- Le consultant sera seul responsable de la qualité professionnelle de son travail et de sa réalisation dans les délais fixés par le contrat,
- Les livrables de la consultation seront soumis sur papier et en version électronique.

IX. MODALITES CONTRACTUELLES ET FINANCIERES

Le contrat de ladite consultation sera établi entre le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et le(s) consultant(s). Le paiement direct sera effectué dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial, dans le cadre de la subvention MAR-C-MOH et ce, après validation et finalisation des livrables.

Ce contrat doit mentionner que le consultant devra déclarer ces prestations pour mesure d'Impôt sur le Revenu. Aussi, une autorisation du Ministère tutelle est nécessaire si le (la) consultant(e) est un (e) fonctionnaire.

X. DOSSIER DE CANDIDATURE

Cet appel à la consultation est ouvert aux consultants nationaux et internationaux.

Les dossiers de candidatures devraient être composés d'une offre technique et une offre financière :

➤ **L'offre technique :**

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les diplômes obtenus et l'expérience relative à la thématique de la consultation ;
- Une description de la méthodologie de travail qui sera utilisée par le consultant pour répondre aux termes de références de cette consultation y compris l'échéancier ;
- Un planning détaillé d'exécution.

➤ **L'offre financière :**

L'offre financière devra comprendre pour chacune des prestations, en dirham (MAD), le nombre de jours estimés et le taux journalier y compris les frais de déplacement et toute autre charge liée à la réalisation des prestations.

N.B : Les honoraires devraient être en montant brut et la déclaration des impôts est sur la charge du consultant.

❖ **PLAGIAT ET CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES :**

Avant tout entretien avec des personnes dans le cadre de cette consultation, le(s) consultant (s) se doit(vent) d'expliquer le contexte et les objectifs de son(leur) travail et obtenir le consentement éclairé de la personne, notamment en cas d'enregistrement audio de l'entretien. Les informations recueillies dans le cadre de ce travail doivent rester confidentielles. En cas d'infraction à cette règle, les livrables ne seront pas validés.

Aussi, le plagiat est considéré comme une pratique frauduleuse. Aucun document ou livrable élaboré par le(s) consultant(s) ne sera accepté en cas de détection de plagiat et le travail sera considéré comme non fait.

❖ **DATE LIMITE DE SOUMISSION :**

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer leur proposition **avant le 29 Juillet 2022 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Elaboration etude de prévalence des germes dans les syndromes d'IST et résistance de Neisseria Gonorrhoeae aux antibiotiques.**